

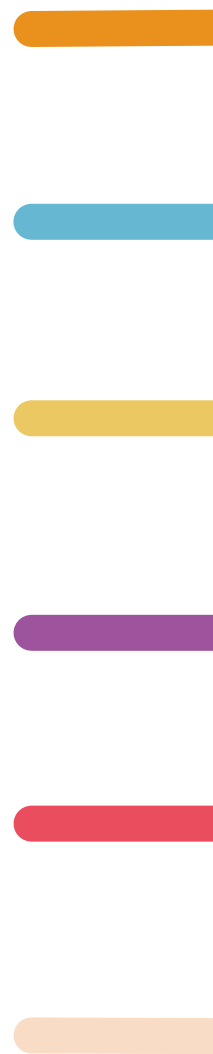
le cnam

nexem

employeurs, différencement



Assistant aux Projets et Parcours de Vie



consultez la fiche détaillée
sur arifts.fr

Assistant aux Projets et Parcours de Vie

Pourquoi cette formation ?

La formation vise à former les professionnels au nouveau métier d'Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV).

Conforme aux évolutions du travail social, l'APPV intervient auprès des familles/aidants et personnes concernées pour définir leur projet de vie.

Cette formation est mise en œuvre, selon le référentiel CNAM.

Public/Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel BAC + 2
- Ou justifier d'une expérience professionnelle en tant que salarié ou bénévole dans le champs sanitaire, social et médico-social, éducatif...



Nos points forts

- Des professionnels de terrain, des spécialistes de l'intervention sociale, de l'autodétermination, de l'accessibilité et du cadre légal.
- Un accompagnement personnalisé et individuel tout au long du parcours.
- Un accompagnement collectif de préparation à la validation des blocs (fiche de lecture, portfolio, projet tutoré et rapport d'analyse de pratique).
- Un centre de formation en travail social reconnu par le secteur et membre du réseau national UNAFORIS.
- Un accompagnement individuel à la rédaction du projet tutoré (4 rendez-vous individuels et relectures).

Contenu de la formation

Bloc 1

Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté

- Histoire du travail social
- Concept d'accessibilité
- Enjeux des politiques d'accessibilité

Bloc 2

Cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels

- Cadre légal
- Enjeux territoriaux et organisationnels
- Pratiques d'accompagnement : pouvoir d'agir et autodétermination
- Méthodologie et gestes professionnels

Bloc 3

Métier, stratégies et méthodologies

- L'approche systémique
- L'approche centrée solution

Bloc 4

Ingénierie de l'accessibilité

- Organiser l'assurance à maîtrise d'ouvrage
- Se positionner comme professionnel réflexif
- S'appropriier les attendus de la certification
- Se préparer à l'oral de soutenance

Bloc 5

Accompagnement à la certification

- S'appropriier les attendus de la certification
- Se préparer à l'oral de soutenance



Objectifs

- Comprendre la mutation des politiques d'inclusion et d'accessibilité
- Soutenir le pouvoir d'agir et d'expression des personnes dans le cadre du projet de vie
- Mobiliser la démarche d'autodétermination dans ses pratiques professionnelles
- Développer des stratégies d'intervention
- Maîtriser les concepts, méthodologies et outils nécessaires à la mise en œuvre de projets et parcours de vie

Validation de la formation

L'acquisition des compétences est évaluée à partir

- d'un projet tutoré et de sa soutenance orale
- d'un dossier d'analyse des contextes et enjeux du territoire
- d'un portfolio de compétences
- d'un rapport de stage professionnel

Coût

3 774 €

Planning

**Du
04/02/2025
au 17/09/2025**

Lieu

**ARIFTS
Site Angevin**

6 Rue Georges Morel,
49000 Angers

Durée

150 heures

*de formation
théorique*

70 heures

*de stage
pratique*

Le stage pratique peut se dérouler chez l'employeur à condition que le ou la salarié(e) exerce des missions d'assistant aux projets et parcours de vie.

Sélection

- Dossier de candidature
- Entretien de positionnement

Partenaires

le cnam



nexem
employeurs, différenciation

Contacts

Corinne GUYOMAR DIT LEDAN
Responsable de formation

Mailys VEGUER
Coordinatrice pédagogique

Céline HUBERT
Assistante de formation

 02 41 48 96 35
 formation-appv@arifts.fr



Inscrivez-vous à notre lettre d'information pour suivre nos actualités



arifts.fr

